

Samir Tacherfiout  
Doctorant - Université de Béjaia



Kara, M., (éd.), (2007), *Usages et analyses de la reformulation*, in *Recherches Linguistiques* n°29, Université Paul-Verlaine - Metz, 368 p.

———— Parmi les ressources du langage, il ne faut pas oublier toutes les possibilités de répétition, de relance, de reprise, de reformulation, de paraphrase... En somme, tout ce que l'on appelle activités « réitératives » ou « reformulantes », ce que j'appellerai aussi activités *recréatrices* du langage. Car, ces activités ont la potentialité d'agir sur les unités de la langue, depuis le mot jusqu'au texte, et pouvant faire basculer un « même » discours dans un sémantisme parfois différent de celui prédié initialement, au point que tout porte à croire qu'on est devant deux discours différents. Ceci dit, plutôt que de m'attarder d'emblée sur un détail peut-être isolé, je me propose de suivre d'assez près l'érudition des quinze contributions réunies dans *Usages et analyses de la reformulation* et qui, en 368 pages, font plus qu'illustrer le noyau conceptuel d'une notion connue désormais sous le paradigme théorique de *reformulation*.

Édité en décembre 2007 par l'université de Metz, sous la direction de Mohammed Kara, *Usages et analyses de la reformulation* se présente sous forme d'un ouvrage collectif composé de quinze contributions. Loin de se vouloir une rétrospective de l'évolution de la notion de reformulation (« reconstituer la généalogie de la notion de reformulation engagerait à un pari audacieux et risqué que nous ne relèverons pas ici, ... » (Kara, p. 5)), l'ouvrage est le fruit d'une recherche sérieuse suscitée par un double questionnement : quelle réalité sémantico-pragmatico-énonciative recouvre la notion de reformulation ?, et jusqu'où peut-on aller dans la description et l'analyse des usages que l'on en fait ? Les contributions qui y sont regroupées portent un regard neuf sur la notion de reformulation et apportent toutes leur tribut à une réflexion originale en étroite relation avec des préoccupations aussi bien linguistiques que didactiques. La répartition de l'ouvrage en deux parties répond d'ailleurs à cette double perspective : la première partie s'intitule « Les reformulations, entre réitérations linguistiques et stratégies discursives », tandis que la deuxième porte comme titre « Les reformulations comme matrices didactiques ».

L'ouvrage s'ouvre par la contribution de Corinne Rossari dans laquelle elle souligne les différentes valeurs que représentent *conclusion* et *en conclusion*, deux connecteurs pourtant morphologiquement proches : « aux frontières de la consécution et de la reformulation : le cas de *conclusion* et de *en conclusion* ». Rossari prend pour accordée la possibilité de substitution de *conclusion* et *en conclusion* à *donc*, marqueur consécutif à l'initiale et reformulatif lorsqu'il est en position autre qu'initiale dans l'énoncé. *Conclusion* coïncide assez régulièrement avec les emplois consécutifs de *donc*, alors qu'*en conclusion* s'apparente mieux à ses emplois reformulatifs (p. 21). Cette comparaison ne rend cependant pas plus sensible la différence entre *conclusion* et *en conclusion* ; pour mieux la saisir il faut remonter au processus de grammaticalisation de la base nominale « conclusion » dans chacun des deux connecteurs et à la nature monologique ou dialogique de cette même base. *Conclusion* est à l'origine d'une structure interrogative qui a suivie un cheminement de grammaticalisation allant de constructions dialogiques et dialogales à de constructions monologiques et monogales. Par l'emploi de *conclusion* le locuteur s'auto-interroge ou interroge son destinataire sur ce qu'il est en mesure de conclure des propos qu'il a tenu ou de ceux tenus par son destinataire (pp. 30-31). *En conclusion* indique que le locuteur qualifie son discours de « conclusion » et marque de la sorte un retour sur ce qui a été prédiqué antérieurement pour en proposer un résumé ou une synthèse. De ce fait, *en conclusion* est de nature exclusivement monogale.

Dans une approche contrastive s'appuyant sur l'analyse d'un texte pamphlétaire, en l'occurrence les « Chroniques du *Monde* » de Pierre Georges, Françoise Hammer évalue les « contributions concurrentielles » de la reformulation et de la parataxe dans l'élaboration du sens et la progression argumentative du discours (p. 35). Chose moins connue, Hammer range la parataxe et la reformulation parmi les procédés dits d'*ampliation*, « soit un ensemble de techniques d'intensification sémantiques et (ou) syntaxiques à visée persuasive » (p. 36). Hammer s'écarte d'emblée de l'avis selon lequel la reformulation non paraphrastique se caractérise fondamentalement par la présence d'un marqueur discursif, car la juxtaposition peut, dans beaucoup de cas, suppléer au marqueur et introduire de façon elliptique une construction reformulatoire non paraphrastique (pp. 38-39). La parataxe, comme ensemble de propositions rangées les unes à côté des autres, s'intègre dans la « série d'ampliation implicite », indique l'orientation discursive des segments conjoints, signale par son « haut potentiel associatif », au même titre que le marqueur discursif, la relation entre ces segments et fait *ipso facto* concurrence à d'autres procédés d'ampliation. La parataxe, ou « reformulation paratactique », pour ainsi dire, est une forme de « reformulation implicite », par opposition à la « reformulation marquée », laquelle se range dans la série dite d'« ampliation explicite ». Par sa « densité communicative » et son potentiel associatif, la reformulation paratactique fait progresser le discours, tandis que la reformulation marquée, subordonnée à la présence d'un relateur discursif, le modélise.

« Usages polémiques de la reformulation » est la contribution d'Agnès Steuckardt. L'auteur s'y interroge sur « la part du "différent" » dans des séquences discursives présentées comme des reformulations et montre par là que l'énoncé reformulant peut réorienter considérablement « la visée

argumentative » de l'énoncé reformulé (p. 55). On considère généralement que l'invariance sémantique est un critère décisif pour toute reformulation. À ce critère s'ajoutent deux autres moins décisifs : la présence d'un marqueur de reformulation, les deux segments constitutifs de la reformulation doivent ou devraient avoir une même orientation argumentative. Or, dans un corpus à caractère polémique, ici les débats de l'Assemblée nationale française, il s'avère que l'invariance sémantique est loin d'être un critère décisif de l'opération de reformulation : lorsque le « locuteur interrupteur » (contradicteur) itère les propos du préopinant (l'orateur), il procède naturellement à une transformation du contenu des propos de celui-ci, et peut même s'y opposer. De ce point de vue, la visée argumentative de la reformulation se trouve réorientée par rapport à celle de la première formulation. En outre, si la présence d'un marqueur reformulatif balise mieux les limites entre le reformulé et le reformulant, son absence ne gêne pas la perception de l'état de choses visé par les deux pôles de la reformulation.

Dans des textes bibliques comme celui de l'*Exode*, il semble que le schéma canonique de la reformulation *énoncé source* (reformulé) - *marqueur de reformulation* - *énoncé cible* (reformulant) n'est pas aussi pertinent qu'on l'imagine. C'est ce que nous montre, dans une optique dialogique et discursive, Alain Rabatel à travers sa contribution : « répétitions et reformulations dans l'*Exode* : coénonciation entre Dieu, ses représentants et le narrateur ». En associant répétition et reformulation, Rabatel dégage trois sortes de reprise, sinon de *répéti/reformulations*, qui traversent généralement la Bible : les reformulations d'un *dire* par un autre *dire* (reformulations du décalogue), les reformulations d'un *dire* par un *raconter* (reformulation coénonciatives entre Dieu et ses représentants) et les reformulations d'un *dire* par un *faire* (les infra-reformulations du locuteur/narrateur). Dans ces trois sortes de reprise, il se trouve que « la coénonciation est d'autant plus forte qu'elle reprend souvent les mêmes mots, reposant ainsi sur une coïncidence du dit/dire, dans le *dictum*, sans qu'il soit besoin que les locuteurs/énonciateurs modalisent leur adhésion au propos dans le *modus* » (p. 90).

À quelques exceptions près, reformulation et anaphore résomptive s'inscrivent dans un même continuum partant d'une simple répétition « jusqu'à marquer clairement une orientation axiologique » (p. 103). Ainsi, si Mohammed Kara et Brigitte Wiederspiel reconnaissent, en premier lieu, l'existence de zones communes entre reformulation et anaphore résomptive, ils distinguent, en second lieu, d'autres zones qui hébergent l'écart entre ces deux relations. La part de l'activité reformulante que peut induire l'anaphore résomptive est assez conséquente, mais elle n'est pas d'autant plus importante que celle véhiculée par la reformulation proprement dite (pp 97-98). Reformulation et anaphore convoquent, toutes les deux, les mêmes structures : présence de deux constituants coprésents l'un appelé « élément-source » et l'autre « élément-subséquent » (le « reformulé » et le « reformulant » pour la reformulation, l'« antécédent » et l'« anaphorique » pour l'anaphore). Ces deux éléments constitutifs sont liés, dans l'une ou dans l'autre relation, par un rapport de prédication syntaxique et/ou sémantique. De plus, la reformulation et l'anaphore résomptive peuvent être dites « reprises conceptuelles » puisqu'elles

consistent, l'une et l'autre, à reprendre partiellement ou complètement une idée antérieurement exprimée. Cependant, l'anaphore résomptive suppose, contrairement à la reformulation, « non seulement un suivi référentiel mais surtout un retraitement de l'information, voire une conceptualisation nouvelle sur le référent, une reconsidération du dit » (p. 103).

Pour Mary-Annick Morel « la reformulation dans le dialogue finalisé en français. Propriétés intonatives et mimico-gestuelles », il se semble que le regard, l'expression gestuelle et l'enveloppe mélodique participent, au même titre que les mots, dans la gestion des relations coénonciatives, particulièrement dans l'activité de reformulation. L'intérêt d'une telle contribution réside dans le fait qu'elle intègre à l'arsenal morphosyntaxique de la reformulation un autre dispositif d'une dimension, certes, extra-verbale, mais qui est constitutivement discursif : le mimico-gestuel. L'auteur montre à travers l'examen d'extraits de corpus oraux que l'enveloppe mélodique, selon qu'elle est montante ou descendante, le regard du parleur, selon qu'il est tourné ou non vers l'écouteur et le geste, selon qu'il est englobant ou non, peuvent maintenir, redéfinir ou changer le consensus coénonciatif sur les reformulations.

L'on se demande avec Denis Apothéloz s'il s'avère plus nécessaire qu'intéressant d'« affranchir la notion de reformulation de l'idée d'invariant sémantique, et à la redéfinir comme la répétition purement formelle d'une séquence de format quelconque » (p. 145). Si la reformulation concerne fondamentalement les unités porteuses de signification, elle peut s'étendre également aux unités distinctives non signifiantes : le retour « de phonèmes ou de syllabes peuvent être comparable à des répétitions de syntagmes de rang infra-propositionnel ou propositionnel » (148), lequel retour est décrit comme « symptôme de recherche lexicale ou de reprogrammation de la formulation en cours » (p. 145). Ainsi, ces récurrences ne sont pas à envisager comme de pures et simples redites; en même temps qu'elles véhiculent une volonté de reformulation s'accompagnent de variations, donc d'un changement dans le programme sémantique initial. La reprise de phonèmes ou de syllabes identiques produit des effets différents en fonction du contexte nouveau où ils apparaissent, brouillant subtilement le rapport d'équivalence sur lequel on fonde généralement la notion de reformulation.

Günter Schmale clôture la première partie de l'ouvrage avec sa contribution « paraphrases phraséologiques dans la conversation » (p. 167). Se situant à l'intersection de l'analyse conversationnelle et de l'analyse du discours, Schmale sélectionne dans son corpus d'étude (32 heures de l'émission télévisée talk-show) trois types de paraphrases phraséologiques : « la paraphrase de phrasèmes par des expressions non phraséologiques », « la paraphrase d'un phrasème par un autre phrasème » et « la paraphrase d'une expression non phraséologique par un phrasème ». L'auteur nous livre à travers son analyse de ces trois types de paraphrases phraséologiques une précieuse observation : les paraphrases phraséologiques ou phrasèmes (expressions « poly-lexicales figées, proverbes, locutions et lieux communs ») reposent sur un substrat communicatif fort expressif qui les destine à l'exercice de la reformulation, et peuvent, ainsi, remplir diverses fonctions, entre autres l'explicitation, l'explication, la précision et le résumé.

La deuxième partie de l'ouvrage déplace la problématique de la reformulation vers le domaine des acquisitions et la traite comme « matrice didactique ».

La partie s'ouvre par la contribution de Claire Martinot intitulée « quand acquisition rime avec reformulation : nécessité d'une réponse linguistique aux phénomènes d'acquisition de la langue maternelle ». Martinot discute de l'opportunité qu'il y a à étudier la reformulation comme un principe dynamique « de mise en relation, par les locuteurs, des énoncés les uns par rapport aux autres », comme un « lieu où l'évolution d'une langue se laisse appréhender » (p. 181). La thèse générale de cette contribution est que la reformulation est un principe d'acquisition universelle, ou, à tout le moins, ni plus ni moins universel, que ne l'est l'acquisition de la langue maternelle. L'enfant, en apprenant les mécanismes de sa langue maternelle apprend en même temps les différentes postures de la reformulation : répétition, équivalence syntactico-sémantique et changement de sens (p. 183). De 4 ans jusqu'à 10 ans l'enfant-reformulateur arrive, à peu de choses près, à reprendre l'essentiel du conglomérat syntactico-sémantique des énoncés-sources de l'adulte.

Dans « paraphrase, synonymie et reformulation lors d'un travail d'explicitation interprétative » Caroline Masseron s'adonne, à partir d'un « comment réécrit-on ? », à dégager les stratégies interprétatives et procédurales mises en œuvre dans le travail de réécriture, ou le retour sur un déjà-écrit, objet d'enseignement et de pratiques explicites (p. 214), lesquelles stratégies sont à l'origine de l'activité de reformulation. Ces stratégies et procédures interprétatives, nous dit Masseron, sont en nombre de trois, du moins dans les productions analysées (les réécritures d'un extrait de *L'Étrange Défaite* de Marc Bloch par des étudiants de Licence 3 en Sciences du langage) : le recours à des séries de commutation terme à terme (procédure synonymique et antonymique), la réinsertion des termes de l'énoncé-source dans des expressions nouvelles (paraphrase, glose et ajout), recomposition sémantique de l'énoncé-source par l'introduction de propositions carrément reformulatoires (reformulation) (p. 219). La prégnance catégorielle des formes de l'énoncé-source (construction verbale directe ou indirecte, abondance de formes nominales) favorise davantage le recours à des prédications identiques positives (synonymie) ou négatives (antonymie) pour reprendre le déjà-écrit. L'engendrement du texte-cible suit *via* la procédure paraphrastique un traitement homogène et productif (« interne ») qui explique et reprend le sémantisme global de l'énoncé-source. Ces deux procédures agissent beaucoup plus sur la surface du l'énoncé-source, alors que la reformulation procède par une recomposition sémantique profonde qui vérifie à la fois le monde référentiel et aspectuel engagés dans l'énoncé reformulé. La reformulation dépasse en ce sens le cadre proprement linguistique, elle frôle le culturel et l'idéologique : un travail de réécriture/reformulation réussi demande en plus de la compétence linguistique du scripteur une compétence historico-culturelle (pp. 233-234).

Bien des arguments qui nous laissent penser qu'il y a plusieurs formes de reformulation, surtout si l'on s'installe dans une perspective bakhtinienne considérant que toute production discursive est un ré-usage d'un déjà-dit ou d'un déjà-écrit, comme nous le montre Tiane Donahue dans « activités de reformulations dans des textes d'étudiants en première année universitaire ». Le corpus qui a

servi Donahue à réfléchir sur les formes et rôles de la reformulation est constitué d'un ensemble d'écrits produit par des étudiants en première année à l'université aux États-Unis (p. 243). Donahue y identifie plusieurs manières de récupérer un déjà-énoncé : la paraphrase, les reprises, partielles, complètes ou modifiées du contenu sémantique ou de la structure syntaxique du texte de départ, les reprises de soutien argumentatif, des effets, des lieux communs et les citations (p. 250) ; mais la reprise interprétative du contenu, à laquelle s'ajoutent des « prises de position », des discours « d'expérience personnelle », semble être la plus répondue chez ces étudiants. Ce type de reformulation permet à l'étudiant-reformulateur « son appropriation des idées et des positions » des auteurs repris « en relation à sa propre perspective » (p. 257). S'il y a au-delà d'un certain type de segment clairement marqué comme reformulateur, il demeure certain que la reformulation est un « acte discursif » qui fait fonctionner, à l'instar d'autres actes discursifs, « l'interaction langagière » (p. 265).

Encore une fois, Jacqueline Picoche, comme Masseron et Donahue, se retrouve face à la complexité des postures de la reformulation. Picoche se situe dans une optique plus globale en s'interrogeant à la fois sur les propriétés formelles et sémantiques de la reformulation et sur son intérêt didactique. Pour vérifier le postulat facilement accepté selon lequel « reformuler un énoncé donné, c'est dire la même chose avec d'autres mots », Picoche examine successivement les moyens permettant d'introduire une reformulation, à savoir la dérivation, la synonymie et la paraphrase (p. 296). La reformulation par dérivés agit sur la flexibilité des catégories grammaticales qu'épousent les mots : faire passer un mot d'un état verbal à un état nominal ou de l'état nominal à l'état adjectival, par exemple. Ce genre de reformulation ne change pas, en règle générale, le sémantisme des énoncés reformulés, il leur « donne quelque chose d'intellectuel, de savant, d'officiel, éventuellement, selon la circonstance, d'un peu prétentieux » (p. 300). La reformulation au moyen de synonymes, comme son nom l'indique, joue sur la commutation d'un synonyme par l'autre. La commutation, si elle garantit quelque part un degré d'identité entre les mots-objets de la reformulation, elle fait des « vrais » synonymes comme des « vraies » reformulations « des oiseaux très rares » (p.300). Les reformulations orchestrées par les paraphrases offrent au locuteur des choix de reformulations des plus banales aux plus personnalisés en jouant sur les moyens rhétoriques comme la métaphore, par exemple. La reformulation, au-delà de ses différentes configurations, est un exercice qui travaille le domaine de la syntaxe, de la sémantique, de la stylistique, et permet au locuteur-apprenant d'enrichir son vocabulaire en lui apprenant comment interposer les particules morphologiques, comment débroussailler le massif des mots synonymes et, enfin, comment faire marier figures et styles.

Quel est l'intérêt de l'étude de la reformulation en didactique du français ? C'est la question à laquelle Stéphane Volteau et Claudine Garcia-Debanç apportent quelques éléments de réponse dans « formes linguistiques et fonctions des reformulations dans les interactions scolaires ». L'étude est réalisée à partir d'un « enregistrement vidéo d'une heure, réalisé dans une classe de CM2 [primaire] en zone sensible, dans une école du Mirail à Toulouse » (p. 311). Pour banale qu'elle sonne, il n'est pas facile de répondre à la question posée en haut. Parce qu'on ne voit pas encore qu'un modèle de la reformulation puisse s'afficher

délibérément. Néanmoins, la finalité majeure de cette contribution est de suivre, à travers l'examen des reformulations, les traces des « acquisitions notionnelles et langagières des élèves », ou des formes et des règles, comme conditions, à terme, de mise en place d'une compétence « à-reprendre » permettant aux élèves de comprendre et reprendre les « offres langagières » de leurs enseignants. Les différentes reformulations présentes dans le discours de l'enseignant selon les moments de la séance présentent des structures linguistiques différentes (auto-paraphrases exemplificatrices, auto-paraphrases définitoires, auto et hétéro-répétitions, hétéro-reformulation différées...) ; elles structurent l'interaction didactique entre les élèves et leur enseignant comme elles permettent à ces deux agents de l'enseignement de « concilier l'attention à la parole...et la progression des savoirs à l'intérieur de la séance » (p. 325).

*Usages et analyses de la reformulation*, dont je viens de passer en revue ses contributions, est sans doute un ouvrage fondamental de référence pour tout chercheur s'intéressant à la reformulation. La problématique initiale de la description du fonctionnement formel et pragma-sémantique de la reformulation s'est doublée d'une problématique didactique et pédagogique, qui situe, à un degré ou un autre, la recherche entreprise dans une perspective de l'acquisition et de l'apprentissage de la langue. La première partie de l'ouvrage exprime une ambition théorique, celle de rendre compte de l'usage linguistique de la reformulation, la seconde est pratique car elle ne s'arrête pas aux particularités linguistiques du phénomène de la reformulation mais ramasse, pour ainsi dire, les aspects didactiques ou pédagogiques de ce dernier. Autrement dit, si la première partie donne, à plus d'une occasion (Hammer, Steuckardt, Rabatel), à la reformulation une certaine unité dans ces manifestations linguistiques, qu'elles soient syntaxiques, sémantique, pragmatique ou énonciative, la deuxième fait de la reformulation une composante indispensable à l'acquisition et à l'apprentissage de la langue (Martinot, Donahue, Picoche). C'est en somme dans ce double pari, théorique et pratique, que la notion de reformulation acquit sa pleine signification.

Les analyses menées dans chacune des contributions présentées sont fondées sur un corpus varié, qui représente à peu près l'essentiel du canon des échanges langagiers : conversations formelles et informelles, textes littéraires, discours pamphlétaire, polémique et religieux. Et à chaque corpus exploité correspond une occasion supplémentaire d'examiner le statut théorique et la portée pragma-sémantico-énonciative de la reformulation. Ce qui constitue, à mon avis, un indice propre d'un réel effort d'actualisation, de réexamens et surtout de vérification des présupposés théoriques sur lesquels a été fondée la notion de reformulation.

Néanmoins, il me semble que c'est bien sous l'angle d'une action contentieuse qu'ont été élaborées nombre de ses recherches. Dans l'ensemble, l'ouvrage fragmente plus qu'il systématise les fonctionnements de la reformulation. C'est pourquoi à la question : la répétition, la reprise, la paraphrase, la synonymie, la glose, la parataxe et l'anaphore conceptuelle sont-elles des activités de reformulation ?, d'autres recherches sont vivement attendues pour apporter peut-être la réponse.